



N° AT 25-69

ARRÊTÉ MUNICIPAL
Portant interdiction de stationnement
Avenue Conti
Commune de POUGUES-LES-EAUX

LE MAIRE DE LA VILLE DE POUGUES LES EAUX,
VU l'article L.131-1 du Code de la Sécurité Intérieure,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Route,
VU l'arrêté et l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre I, 8^{ème} partie, approuvée par arrêté interministériel du 6 novembre 1992,
VU la demande de l'entreprise électrique Agen en date du 17 septembre 2025,
Considérant que pour permettre l'extension du réseau électrique basse tension et la pose de borne de recharge électrique il est nécessaire de réguler le stationnement.

A R R E T E

Article 1er : Le Maire interdit le stationnement des véhicules devant et face au 351 avenue Conti du **lundi 29 septembre 2025 au 28 novembre 2025**. L'entreprise électrique Agen procédera à l'extension du réseau électrique ainsi que la pose de borne de recharge.

Article 2 : Des panneaux type B6 seront positionnés sur les emplacements précités.

Article 3 : La signalisation sera conforme à l'instruction interministérielle livre I, 8^{ème} partie, la fourniture, la pose, la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de l'entreprise électrique Agen.

Article 4 : L'entreprise est en charge de l'information aux riverains.

Article 5 : L'entreprise est seule responsable, tant envers la ville de Pougues-Les-Eaux qu'envers un tiers, de tout accident, dégât ou dommage de quelque nature que ce soit, ainsi que tout désagrément occasionnel pouvant résulter de l'exploitation du domaine public. Il devra être assuré au titre de la responsabilité civile et souscrire les polices d'assurances nécessaires pour toute la durée des travaux.

Article 6 : Le Maire de Pougues-les-Eaux, l'entreprise électrique Agen, la Police Municipale de Pougues-Les-Eaux sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait et arrêté à Pougues-les-Eaux, le 18 septembre 2025.

Le 1er Adjoint,

Gilles Bertrand



Mairie de Pougues-les-Eaux

90 Parc Simone Veil

58320 Pougues-les-Eaux

03 86 90 96 00

mairie@ville-pouguesleseaux.fr



Villages d'avenir

